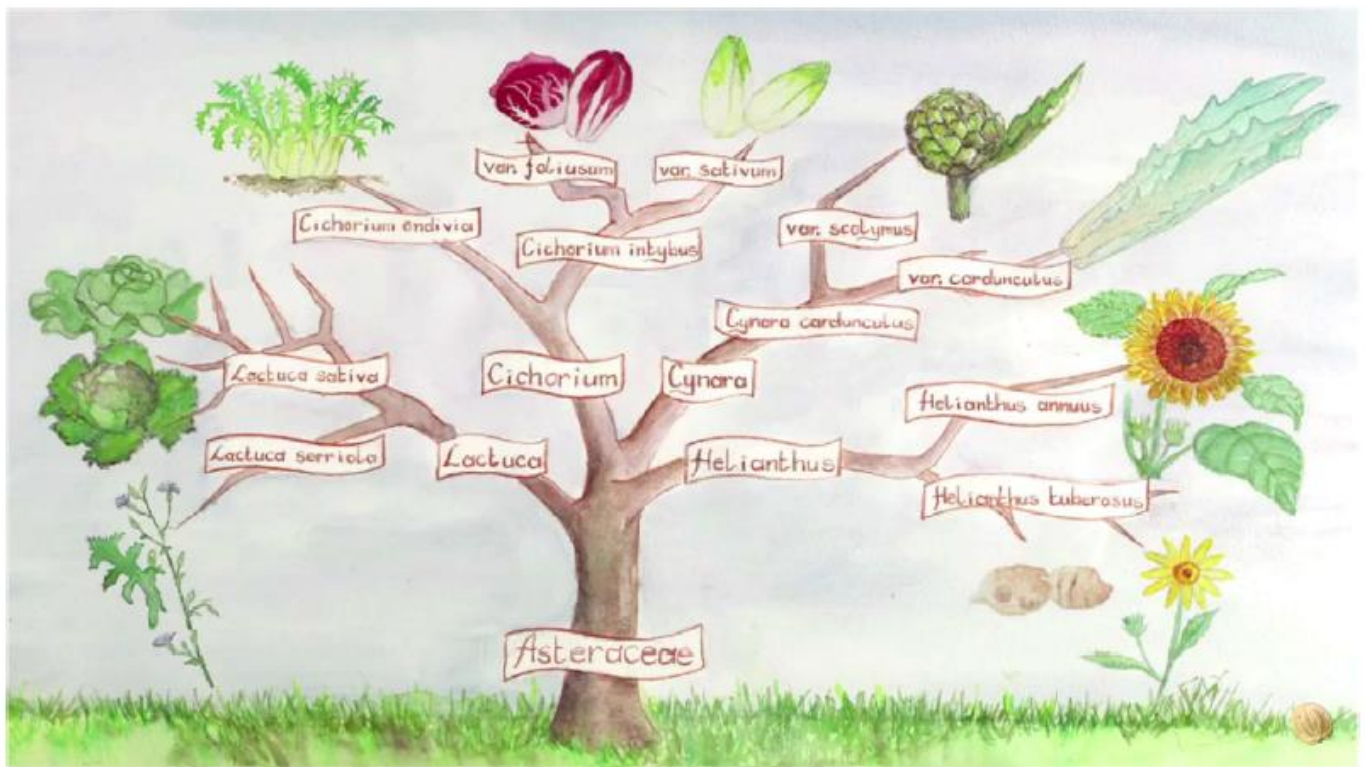


Comment produire nos semences ? La famille des astéracées

*Cette fiche technique est issue du travail collectif des maraîcher·es du GIEE Ensemençons reconnu en 2023. Il regroupe 10 fermes en maraîchage bio des Monts du Lyonnais et du Beaujolais dont l'objectif est de **se réapproprier le savoir-faire de production de semences potagères et collectivement, atteindre une autonomie semencière.***

Lors de leurs rencontres régulières, les maraîcher·es ont établi ces fiches pour faciliter la montée en compétences de chacun·e.



La famille des astéracées contient 4 genres qui ne peuvent pas s'hybrider entre eux :

- Lactuca (les laitues),
- Cichorium (les chicorées),
- Cynara (cardons et artichauts)
- Hélianthus (tournesol et topinambour).

➔ Focus sur l'espèce *Lactuca Sativa*

On y trouve 4 types de laitues :

- la **laitue pommée** comme la laitue beurre à feuille plate (on l'appelle laitue par abus de langage) ou la batavia aux feuilles gaufrées,



- la **laitue romaine** à feuilles oblongues et allongées et qui ne pousse pas (ex : mouchetée de Salasque)



- la **laitue à couper** qui ne forme pas de cœur (feuille de chêne, radichette),



- La **laitue asperge** qui se cultive pour sa tige (surtout utilisée en Italie, peu consommée en France)



Pollinisation

Les fleurs sont hermaphrodites (elles possèdent les organes males et femelles), autofécondes, autogames (se pollinise elle-même, pas besoin de brassage, ni d'insecte). Quelques mètres de distance suffisent donc pour éviter les croisements.

Attention cependant aux laitues sauvages (*Lactuca Serriola* parfois compatibles ; fleurs jaunes famille des Laitron) qui peuvent contaminer les laitues cultivées.



Cycle de culture

On gardera au moins 10 porte-graines de chaque variété pour conserver la diversité, un porte graine produit environ 5 grammes, soit 4000 graines (800 graines/gramme). **Il faut doubler les besoins pour se laisser la possibilité de sélectionner en supprimant les montées en graine précoces, les hors type, les plantes chétives ou attaquées, les aléas météo...**

Exemple du cycle des laitues d'été au jardin du Treille (Maringes (42)) :

- **1^{er} mars** : semis des laitues (400 graines semées pour 1kg soit 800 000 graines espérées) : en motte, 18°C pendant 48h dans le noir (mais 4°C serait plus propice à la levée de dormance ?), avec humidité à 100%. Mettre sur la table chauffante réglé à 18°C, humidifié avant (30min d'eau dans le terreau pour qu'il soit bien gorgé) ; mettre un P30 au-dessus, et peut-être voile d'ombrage. Essayer d'isoler le lieu pour garder l'humidité, il ne faut pas arroser jusqu'à la sortie des cotylédons.
- **1^{er} avril** : plantation sur toile HS tous les 25cm, irriguées et amendées comme de la laitue (ajustement de la fertilisation via des test azote : bandelettes qui permettent de voir le contenu d'azote dans le sol, possible de l'acheter à la SERAIL (station d'expérimentation à Brindas) ; cela permet de savoir l'azote disponible. Pour la laitue, on cherche au moins 80U dans le sol.
- **courant mai** elles sont éclaircies en prélevant 1 ligne sur 3 pour la vente, cela permet de faciliter le passage pour le nettoyage et d'améliorer les conditions sanitaires. Elles sont aussi sélectionnées (critères déjà vus), on réalise un plan avec les noms de variétés qui seront ensuite peu reconnaissables.
- **courant juin**, on passe nettoyer les pieds en enlevant les feuilles abimées pour éviter la pourriture, on ouvre les pommes trop serrées des batavias pour que leur hampe puissent se développer (attention fragile : éviter le coup de couteau qui peut abimer la hampe mais ne pas faire cette manipulation le même jour que celui où on a enlevé les feuilles pourries car sanitaire, il y a un risque de contamination.

Attention, les laitues d'hiver doivent être cultivées en hiver pour produire leurs graines au printemps. Par exemple, au jardin Fertile, les salades d'hiver (*batavia serrega*) sont plantées en octobre pour une récolte des graines espérée au printemps/début été. Jean-Yves pourra sélectionner les plus jolies qui résistent au froid. Là c'est sous serre, mais se pose de problèmes de place disponible. Il est possible de les déplacer dehors.

Pour multiplier les graines de laitues d'hiver, il est possible de les planter en février ; mais cela ne permet pas de sélectionner les plus résistantes au froid.

La récolte

- **Juillet** : tuteuré à 1m (les hampes font 1,5 m à la fin) avec fers à béton dans les coins de la ligne. Mais cette opération n'est peut-être pas nécessaire....
- Puis la floraison est très étalée, ce n'est pas facile de savoir quand les semences sont prêtes. Théoriquement, les semences seront prêtes 12 à 30 jours après floraison. A partir de là il faut observer le ciel pour moduler la récolte en fonction de la maturité, de la pluie et du vent...
- 30 jours après les 1^{ères} fleurs, on peut passer récolter une 1^{ère} fois sans casser les portes graines. Mais pour les grosses productions, c'est compliqué car plein de graines tombent au sol. Donc pour affiner, Benoit attend qu'il y ait 70% de pompons : « Si tu peux les enlever en tirant dessus, c'est que c'est prêt ! ». Il coupe les tiges au sécateur et passe à la batteuse ou dans une grande poubelle (ou palox sans trou).



Astuce : mettre un grillage en haut du palox, des draps autour pour que les graines ne partent pas sur le côté. Taper les tiges sur le grillage et les graines tombent facilement dans le palox.

Séchage

Benoit a fabriqué des claix avec filet à insecte sur des rolls.

Toutes les semences sont posées en épaisseur de 4 à 5 cm max puis fortement ventilées car sinon on peut perdre le pouvoir de germination s'il y a trop d'humidité.

Après quelques semaines d'aération, les graines sont passées au tamis courant septembre.

Puis passer les graines au congélateur 1 semaine dans un contenant hermétique. Descendre vite en température, ne pas ré-ouvrir le contenant avant réchauffement.

Conserver en sachets papiers, dans un local frais et sec, pendant 3 ans maximum.

Projet soutenu par :

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes